

Sciences Appliquées



BÉTHUNE

Accessible
en
alternance

LICENCE PROFESSIONNELLE

Maintenance Industrielle en Génie Électrique

LES DÉBOUCHÉS

Option 1

- Responsable de service maintenance
- Cadre technique de maintenance
- Concours de la fonction publique
- Technicien de bureau d'études
- Automaticien
- Technicien d'essais et de mise en service
- Assistant chef de projet

Option 2

- Technicien en maintenance moteurs électriques
- Concepteur, réparateur de bobinages électriques
- Responsable d'atelier de bobinage

- 2 options :**
- Maintenance Industrielle
 - Ingénierie du bobinage des machines électriques

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Notre objectif est de donner aux étudiants, en plus de connaissances pluridisciplinaires, les compétences requises pour exercer une activité industrielle relatives à la maintenance de systèmes électromécaniques et de réseaux électriques industriels.

Ces aptitudes sont le plus souvent demandées dans des entreprises de production et se retrouvent aussi bien au niveau de la production industrielle que de la distribution de l'énergie. Les postes occupés par les diplômés relèvent de qualifications, entre le niveau de technicien supérieur et celui d'ingénieur-cadre supérieur. Les titulaires assistent les responsables de la maintenance ou sont eux-même responsables.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

Option 1

- **Mettre en place** une stratégie de maintenance
- **Maîtriser** les outils informatiques d'aide à la maintenance
- **Animer** une réunion de travail
- **Comprendre** l'anglais technique d'un document de constructeur
- **Mettre en œuvre / améliorer** un processus de production
- **Gérer et développer** des réseaux industriels

Option 2

- **Comprendre** les bobinages électriques
- **Concevoir** les modifications de bobinages adéquates
- **Diagnostiquer** les problèmes rencontrés sur des machines
- **Comprendre** l'anglais technique d'un document de constructeur



CONDITIONS D'ACCÈS

- BTS / DUT dans les domaines du génie électrique, de la maintenance *
- Licence 2 Sciences et Technologie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes *

* Sous réserve d'acceptation du dossier

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 64 96 11
fcb-fare-bethune@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer la Licence ou la valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Contact : Tél. 03 21 60 60 59
fcb-pac@univ-artois.fr



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Un diplôme professionnalisant pouvant être réalisé en **alternance**
- Des enseignements dispensés par des enseignants et des **salariés de l'industrie**
- Des entreprises qui accueillent des stagiaires : EDF, EADS, Thyssen Krupp Electrical Steel, Transpole, EGIS Rail, Actemium, Clemessy, Toyota, Valeo, SPIE, Arc International, Bridgestone, Alstom, SNCF, Eiffage, Devos Vandenhove, Flipo Richir...
- Des effectifs réduits, un contrôle continu, des rattrapages, de nombreux TP,
- Une salle informatique, 4 salles de TP, des locaux agréables, une bibliothèque, le wi-fi...
- Un restaurant et une résidence universitaire, une salle de sport, des associations,
- Une formation à l'habilitation électrique.

LE RYTHME DE LA FORMATION (*calendrier non contractuel*)

La rentrée a lieu début septembre. Les étudiants alternants sont en entreprise une quinzaine sur deux, les autres travaillent sur leur projet durant les semaines d'entreprise. à partir de mi-février, les non alternants sont en stage, les alternants en entreprise à plein temps.

Semaines	
Université 36-38	Entreprise 39-40
Université 41-42	Entreprise 43-44
Université 45-46	Entreprise 47-48
Université 49-50	Entreprise 51-53
Université 1-2	Entreprise 3-4
Université 5	Entreprise 6-7
Université 8-10	Entreprise 11-25
Université 26	

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (*en 1 an*)

SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
<p>Socle de base</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanique Application des outils de la mécanique aux machines électriques ▪ Élaboration du projet professionnel ▪ Anglais ▪ Mathématiques Prise en main des outils mathématiques dédiés au Génie Électrique ▪ Économie et droit et du travail <p>Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenance industrielle (option 1) Définir les règles de maintenance d'un process industriel ▪ Théorie du bobinage (option 2) Règles d'élaboration d'un bobinage ▪ Informatique industrielle Pilotage d'automatismes industriels ▪ Réseaux électriques industriels Dimensionnement et maintenance des réseaux électriques industriels ▪ Systèmes asservis Régler un système de régulation 	<p>Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil informatique, informatique industrielle Langage structuré et supervision ▪ Systèmes électromécaniques Études et choix des machines électromécaniques adaptées à un process ▪ Maintenance Industrielle (option 1) Élaborer une stratégie de maintenance de systèmes industriels ▪ Ingénierie du bobinage Mise en application des règles de bobinage sur prototypes ▪ Sport (bonus) ▪ Projet tutoré de 4 semaines ▪ Stage de 12 semaines minimum

CONTACT

Jean NINET

Responsable de la formation MIGE

Tél. 03 21 63 72 02

jean.ninet@univ-artois.fr - www.fsa-ge.fr - www.facebook.com/fsage.fr